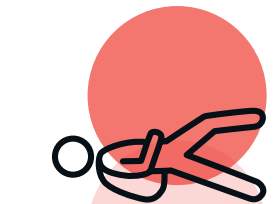
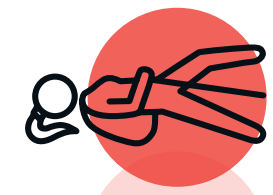
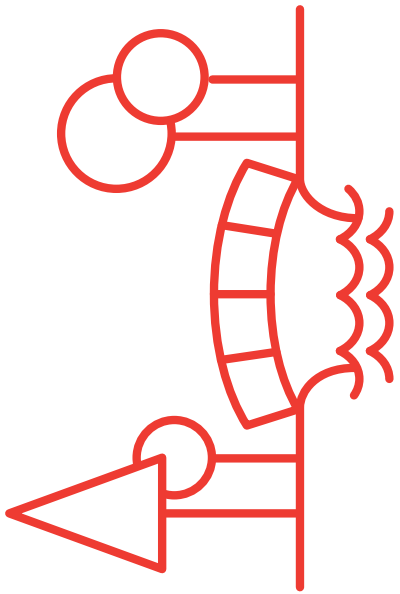


LES SUPER BALADES À PIED

AU FIL
DE L'EAU BOURDE
TALENCE - GRADIGNAN

Avec près de 150 parcs et espaces naturels ouverts au public, la métropole bordelaise est l'une des plus vertes de France.

De plaines douces en coteaux panoramiques, de berges réhabilitées en marais préservés, les 160 kilomètres de sentiers balisés du GR® Bordeaux Métropole vous invitent à en découvrir toute la diversité paysagère.

Encore incédés sur votre itinéraire ou désireux d'aller à l'essentiel? Les **Super balades** proposent une sélection d'itinéraires adaptés à tous et sans difficultés, sous forme de parcours combinables de 40 minutes à une journée complète de marche.

Sur les communes de Talence et Gradignan, deux parcours, d'une très grande facilité, vous mènent **Au fil de l'Eau Bourde**, petit affluent de la Garonne, à travers une succession de parcs ombragés et de prairies fleuries.

Une Super balade pleine de charme et particulièrement recommandée aux familles avec de jeunes enfants.

PLUS DE SUPER BALADES À PIED

Sur l'eau et dans les nuages

Bassens - Lormont - Cenon
Floirac - Bouliac - Bordeaux

La vigne et l'architecte

Pessac - Mérignac

Aux portes du Médoc

Bordeaux - Bruges - Blanquefort - Parempuyre

Disponibles auprès de l'Office de Tourisme et à l'Hôtel de Bordeaux Métropole ou en téléchargement sur : www.bordeaux-metropole.fr/GR



© Bruit du Frigo - Zébra3 / Buy-Sellf

LES PARCOURS
PAS À PAS

Selon vos envies, choisissez un ou deux parcours combinés : du plus court cheminement (5 km) à l'ensemble du circuit (14 km).

1 De Thouars à Cayac 5 km - 1h30 de marche

Depuis l'avenue de Thouars à Talence, entrez dans le bois de Thouars **1** et suivez le balisage du GR® métropolitain. Quittez ensuite le bois par la piste cyclable le long de l'avenue de Thouars et passez au-dessus de la rocade pour continuer sur la rue de Bénédictines sur 1 km. Continuez rue Saint-François-Xavier de part et d'autre du rond-point et entrez dans l'espace vert le long de l'Eau Bourde puis dans le parc du Pelissey. Traversez l'avenue du Maréchal Juin et poursuivez en face, toujours dans le parc du Pelissey **4**. Traversez l'allée de Barthez et longez l'Eau Bourde sur 250 m, puis tournez à droite pour rentrer dans le parc du Moulineau **6**. Après la passerelle, prenez le chemin à gauche. Arrivée au moulin, prenez sur la gauche pour rejoindre le parc Mandavit **7**. Longez l'Eau Bourde jusqu'à l'avenue de Léognan à gauche le long de la piste cyclable. Au rond-point, prenez à droite sur la rue du Poumey. À 500 m, empruntez le petit pont au-dessus de l'Eau Bourde sur votre droite pour rejoindre, de l'autre côté du cours Général-de-Gaulle, le parc de Cayac **11**. **Retour au point de départ avec le bus 10** (arrêt Cayac) jusqu'à l'arrêt Village 5. Empruntez l'avenue de Bardanac, puis la rue de Compostelle pour retrouver le bois de Thouars à 1 km.

2 De Cayac au Bois de Cotor Laburthe 9 km - 3h de marche

Au niveau du relais jacquaire de Cayac **11**, commencez (ou poursuivez) dans les parcs de Cayac **12** puis de Montgaillard **15** en suivant le balisage sur 1,2 km. Vous trouverez alors un embranchement vous permettant de faire un détour jusqu'au parc du Moulin d'Ornon **16** (à 700 m). Sinon, poursuivez à droite, traversez le chemin des Moulins, continuez jusqu'à la route de Canéjan et entrez dans le parc du Château d'Ornon **18**. Après les jardins familiaux, suivez le chemin à droite et sortez du parc en traversant l'allée Paul Cézanne, et suivez en face une venelle. Rejoignez à gauche l'avenue de la Poterie puis à droite la rue du Solarium pendant 1 km jusqu'à la rue de Canteranne. Au rond-point, poursuivez tout droit dans le parc de la Crabette **19**, puis dans le bois de Cotor-Laburthe **20**. Vous y cheminerez sur 2 km avant de rejoindre la rue de Naudet. Si vous avez commencé votre balade au parc de Cayac, sortez du bois à droite rue de Naudet pour trouver l'arrêt Eurofac du bus 10. Descendez à l'arrêt Cayac pour retrouver votre point de départ. **Si vous avez commencé votre Super balade au bois de Thouars**, prenez la rue de Naudet à gauche et passez au-dessus de la rocade. Attention, après le pont, ne poursuivez pas en suivant le balisage du GR®, mais continuez tout droit au rond-point, par la rue de Naudet jusqu'à l'avenue de Bardanac. Vous poursuivrez par la rue de Compostelle pour retrouver le bois de Thouars à 1 km et retourner à votre point de départ.

CHEMIN FAISANT
ET AU DÉTOUR

1 Le bois de Thouars

Un circuit botanique et un parcours d'orientation permettent d'observer la faune et la flore qui peuplent les sous-bois, les lisières et les étangs de cette ancienne chênaie atlantique de 60 ha, dont la moitié est inscrite en espace boisé classé. Les sportifs apprécieront les équipements et appareils de musculation.

2 Le parc de la Tannerie

Un détour pour visiter la plantation de kiwis du parc de la Tannerie s'impose : plus de 200 actinidias, pouvant produire 400 à 500 kg de kiwis chacun, y sont plantés. De nombreuses autres essences sont également présentes : chênes, charmes, aulnes, peupliers, érables, cèdres, sapins...

3 Le parc de Gazailhan

Avec ses liquidambers aux couleurs flamboyantes à l'automne, ses séquoias au tronc rouge sombre, ses ifs aussi droits qu'on le dit et ses pins parasols, ce sous-bois de 3 ha est un florilège de formes, de couleurs, et aussi de senteurs.

4 Le parc du Pelissey

Bienvenue dans le quartier de Malartic! Sur 5,8 ha, promeneurs bucoliques ou hyperactifs apprécieront ce parc dédié à la promenade et au sport : aires de jeux, mini-stades, essences locales de plantes herbacées et graminées, pins sylvestres, érables, frênes, allée de platanes...

5 Le parc de Laurenzane

Le parc du château de Laurenzane (l'actuelle mairie) offre un paysage des plus romantiques. Ses anciens viviers, ses passerelles, son bassin ornemental et sa serre-volière attribuée à l'école de Gustave Eiffel, mais aussi ses parterres fleuris et ses nombreux arbres remarquables dont un zelkova (orme de Sibérie) sont un régal pour les yeux.

6 Le parc René Canivenc - Le Moulineau et la Maison de la nature

Dans la continuité du cheminement de l'Eau Bourde, ce parc familial équipé d'aires de jeux et de pique-niques abrite plus de 50 espèces de mammifères et d'oiseaux : des animaux de la ferme, mais aussi des représentants de la faune sauvage : cerfs, daims, wallabies, émeus... Sans oublier l'aquarium de la Maison de la nature, où de nombreuses expositions thématiques autour de la nature et de ses habitants sont également organisées.

Expositions et aquarium : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, le dimanche de 14h à 18h (01/10 - 31/03) ou de 15h à 19h (01/04 au 30/09)
T. 05 56 89 51 74

7 Le parc de Mandavit

Sur 24 ha de prairies et 33 ha de bois plantés de pins maritimes, de pins parasols, de chênes et de châtaigniers, ce parc très réputé se distingue par le nombre et la qualité de ses équipements sportifs de plein air (terrains de football, parcours vitalité, pistes cyclables de loisirs...)

8 Le Hamac - Refuge périurbain

En lisière de bois et au cœur d'un parc aux lignes classiques, le refuge du Hamac a tout pour surprendre avec ses formes angulaires et sa couleur jaune vif, étrange œuvre architecturale en pleine nature. Conception : Yvan Detraz, Bruit du frigo.
Information et réservations : lesrefuges.bordeaux-metropole.fr

9 Le parc de Poumey

Le château, son parc et ses vignes ont pris leur forme actuelle en 1871. Mis en vente en 1987, le domaine de Poumey a été racheté par la municipalité soucieuse de préserver son patrimoine culturel. Il était la dernière exploitation viticole de Gradignan encore en fonctionnement ; une activité qui perdure grâce à un fermage assuré par le Château Pape Clément.

10 Le parc de Saint-Albe

L'étonnant lavoir circulaire du **xviii^e** siècle n'a pas toujours été au cœur de ce parc aux allées bordées de cèdres du Liban. La municipalité l'a déménagé de l'ancien parc du château Lafitte, où passe désormais la rocade. Son bassin divisé en deux trempoirs et ses quatre appuis pour frotter le linge continuent ainsi de témoigner du travail des lavandières.

11 Le relais jacquaire de Cayac

Cet ensemble, inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, est composé d'une église et d'un prieuré datant du **xiii^e** siècle. Témoin de l'histoire des grands pèlerinages sur la voie de Tours vers Saint-Jacques-de-Compostelle, il maintient la tradition hospitalière en accueillant toujours les pèlerins.
Ouvert tous les jours. T. 05 56 75 65 17

12 Le musée Georges de Sonnevile

Les bâtiments de Cayac abritent également les œuvres du peintre bordelais Georges de Sonnevile (1889-1978), ainsi que des expositions d'artistes régionaux des **xx^e** et **xxi^e** siècles. Ouvert du vendredi au dimanche de 14h à 18h.
T. 05 56 75 34 28

13 Le parc de Cayac

D'une superficie de 8,5 ha, ce parc arboré aux belles essences d'aulnes, de cyprès chauves, de frênes et d'érables est un lieu magnifique. Aux abords du parc, vous ne manquerez pas de vous attarder au relais jacquaire et au musée.



© Vincent Mathias

14 L'écomusée de la vigne et du vin

Il s'agit là d'un musée à toucher, à sentir et à goûter... Dans cette ancienne étable du domaine de Tauzia, petits et grands s'amuseront à découvrir la grande et la petite histoire de la production phare du Bordelais. L'exposition d'outils de la vigne et du vin utilisés entre 1850 et 1950 est unique!
Ouvert du mercredi au samedi de 14h à 18h et le 2^e dimanche du mois de 14h à 18h
ou sur RDV au 05 56 89 00 79.

15 Le parc de Montgaillard

Ce joli parc agrémenté d'un étang est situé le long de l'Eau Bourde. Son moulin, doté d'une roue à aubes, est l'un des six restants sur la commune. Il a été entièrement restauré. Accessible aux personnes à mobilité réduite, le parc est équipé de jeux, de tables et de bancs pour le pique-nique.

16 Le parc du Moulin d'Ornon

Ce parc arboré est bien connu des pêcheurs pour son étang dont la couleur de l'eau (l'eau « bourde » ou trouble) est caractéristique de l'aliros, un agglomérat de sable et d'oxyde de fer. L'étang, qui fait office de bassin d'étalement, récupère les eaux pluviales du quartier de la House de Canéjan.
Association des pêcheurs de l'Eau Bourde
T. 05 56 67 12 90

17 Le parc d'Anduche

Les sentiers qui sillonnent ce parc de 7 ha permettent d'entendre à loisir les innombrables oiseaux qui vivent à l'ombre de ses essences variées (pins, chênes, châtaigniers, acacias...).

18 Le parc du Château d'Ornon

À l'ombre des chênes, un cheminement piétonnier longe une vigne du domaine viticole communal, classée AOC Graves Pessac-Léognan. Le parc abrite, par ailleurs, des jardins familiaux et les équipements sportifs du rugby club.

19 Le parc de la Crabette

Le nom de crabette ne fait pas référence aux crabes, mais aux chèvres (*cabra*). Le parc, une ancienne zone humide de 2,5 ha, était en effet une terre inculte. Vous vous y promènerez au milieu des chênes et des bouleaux, qui apprécient les sols humides et acides.

20 Le bois de Cotor-Laburthe

Ce grand parc de 43 ha a été entièrement réaménagé. Il est composé de nombreuses essences d'arbres : des pins, des chênes, des aulnes... Cet environnement est propice aux oiseaux et aux petits mammifères qui viennent s'abreuver dans les mares.

Plus d'informations ou suggestions de visites auprès du Point info tourisme

7 place Bernard Roumégoux - 33170 Gradignan
T. 05 56 89 06 36
tourisme@ville-gradignan.fr

Plus d'informations ou suggestions de visites auprès du Point info tourisme

7 place Bernard Roumégoux - 33170 Gradignan
T. 05 56 89 06 36
tourisme@ville-gradignan.fr

Le projet des Refuges périurbains est imaginé et mené par Bruit du frigo (direction générale et artistique), en collaboration avec Zébra3/Buy-Sellf (direction artistique et technique / production). Il est accompagné et financé par Bordeaux Métropole, avec la participation des communes hôtes.

CONSEILS
AUX PROMENEURS

Les parcours proposés ne présentent pas de difficultés particulières. En revanche, comme pour toute randonnée, il est conseillé de prendre quelques précautions avant le départ.

Évitez les heures chaudes, mais évitez aussi de vous laisser surprendre par la nuit.

Consultez la météo. Habillez-vous et chaussez-vous en conséquence.

Choisissez des chaussures robustes, confortables et imperméables. Elles doivent assurer le maintien du pied et de la cheville et garantir une bonne adhérence au sol. Évitez les tennis.

Côté chaussettes, préférez-les avec une semelle bouclette qui protège des ampoules et en fibres polyester pour évacuer efficacement l'humidité.

Pour les vêtements, optez pour la règle des trois couches : une sous-couche en fibres synthétiques pour évacuer la transpiration, une couche intermédiaire, elle aussi « respirante », en polaire par exemple, et une couche pour vous protéger des agressions extérieures (pluie, vent, coupures...).

Un sac à dos vous permettra de ranger les accessoires (lunettes, crème solaire...) et vêtements que vous ne portez pas sur vous. Léger et confortable, il ne doit pas gêner les mouvements de la nuque, ni ceux du bassin.

La nature est généreuse, mais fragile!

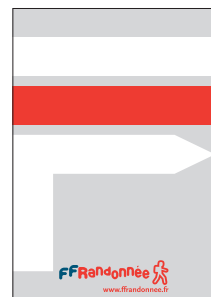
Au cours de votre balade, veillez à respecter les règlements intérieurs des parcs, à ne pas déranger la faune ni dégrader ou polluer les espaces que vous traverserez.

COMMENT
SE REPÉRER ?

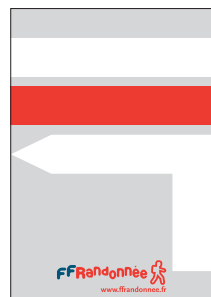
Pour vous orienter au cours de votre balade, vous pouvez demander votre chemin, vous fier au soleil, scruter la mousse des arbres... ou tout simplement suivre le fléchage du GR® Bordeaux Métropole!

Avec un peu d'observation, il est aisé de se laisser guider par les balises rouge et blanc qui jalonnent les 160 km du circuit.

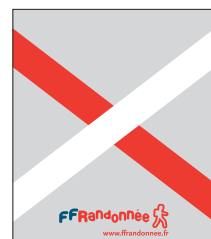
Seuls quatre pictogrammes, très facilement identifiables, sont à connaître :



Tournez à droite



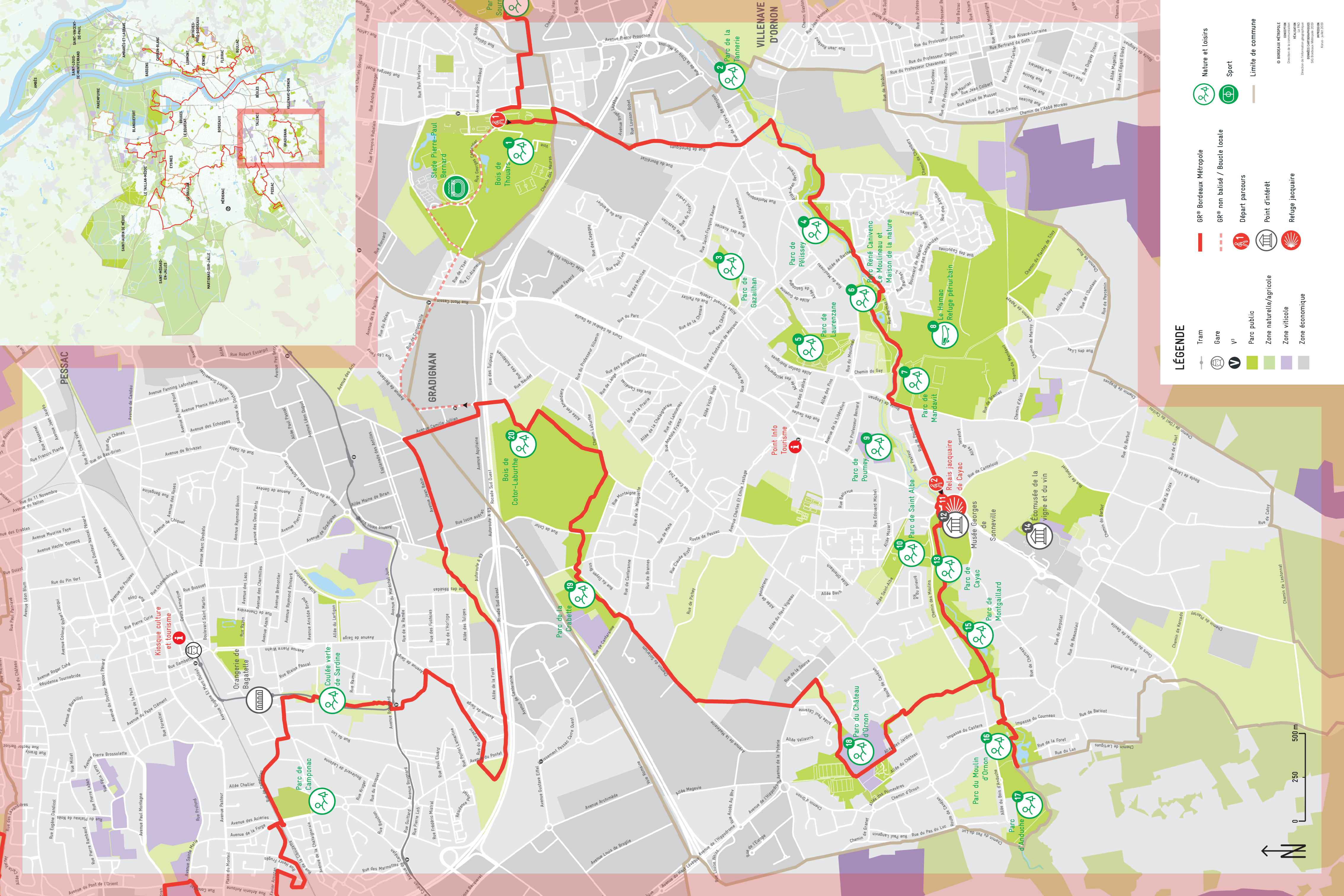
Tournez à gauche



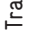














Mauvaise direction



Continuez



LÉGENDE

-  Tram
-  Gare
-  V3
-  Parc public
-  Zone naturelle/agricole
-  Zone viticole
-  Zone économique
-  GR® Bordeaux Métropole
-  GR® non balisé / Boucle locale
-  Départ parcours
-  Point d'intérêt
-  Refuge jacquaire
-  Nature et Loisirs
-  Sport
-  Limite de commune

